

Salaires : des inégalités et des injustices

Les dix patrons les mieux payés de France vont toucher autour de 6 millions d'euros chacun pour l'année 2014. Quand on entend ces chiffres, on peut y trouver, d'un côté, de quoi rêver, en imaginant ce qu'on peut faire avec de telles sommes. Mais il y a en même temps de quoi être choqué. Car ceux qui sont au smic, eux, auront eu 13500 euros net pour l'année. Choquants ou pas, ces écarts augmentent même, année après année.

On connaît bien la série d'arguments pour les justifier : ces gens-là ont de lourdes responsabilités, ils ont fait de longues études, il faut bien payer les gens selon leur mérite, il faut une hiérarchie. Mais réfléchissons un instant. Ces études longues et coûteuses d'abord, qui les paye ? les grandes écoles, les payes des professeurs, le matériel : c'est payé par l'Etat, avec nos impôts ; ceux qui n'ont pu bénéficier de ces études y contribuent donc.

Ensuite, la responsabilité importante : c'est vrai, elle est évidente pour le commandant de bord d'un avion. Mais n'y a-t-il pas une responsabilité aussi pour l'employé chargé de mettre le carburant dans l'avion, quand il doit y travailler toute sa journée sous tension, avec un sérieux et une précision permanente. Ou pour celui qui travaille à la fonderie et fabrique les aubes en métal qui vont tourner dans le réacteur ? Il n'y a donc pas que le pilote, mais toute une chaîne de responsabilités. C'est la société qui met en avant le pilote seul, et du coup rabaisse le travail de tous les autres... et leur salaire avec.

Même l'idée de mérite... mérite d'être discutée. Prenons Bill Gates, l'un des hommes les plus riches du monde. Il a mis au point les logiciels des ordinateurs familiaux utilisés dans le monde entier, d'accord. Mais avec lui ou avant lui, il a fallu le travail de nombreux techniciens, ingénieurs, ouvriers. Le mérite est en réalité partagé. Autre chose, la fortune de Bill Gates était de 4 milliards de dollars en 1990, elle est passée en 2010 à 50 milliards, alors qu'il n'a plus eu aucune activité professionnelle. Il se contente de placer son argent. Là, il n'y a plus de mérite, il y a la loi qui veut que l'argent va à l'argent.

Tout le monde se plaint qu'il est difficile de joindre les deux bouts. Mais il faut quand même bien voir que lorsqu'on est autour du smic, les mots n'ont pas le même sens que pour ceux qui touchent 3, 4 ou 10 fois le smic. Pour les uns, c'est l'essentiel, les conditions de vie au quotidien, dont il s'agit : du chauffage suffisant, un logement correct, une nourriture saine et suffisante. C'est sur l'essentiel qu'il faut alors rogner, ou dont on se prive. Les mêmes mots, pour ceux qui vivent avec 3, 5 ou 8 fois le smic, veulent dire qu'on a du mal à entretenir la résidence secondaire ou qu'on a dû reporter l'installation d'une piscine. Ce n'est pas la même chose !

Eh bien, quand on sait les moyens techniques qui existent de nos jours, nous pensons qu'un certain nombre de choses de base devraient être assurées à tout le monde : un logement correct, une nourriture saine et suffisante, un habillement de bonne qualité. Ni les diplômes ou le nombre d'années d'études qu'on a pu faire, ni les aléas de la carrière, rien ne devrait toucher à cette base. La société actuelle tient aux écarts de rémunération, comme si les humains ne pouvaient travailler qu'à condition qu'il y ait l'appât du gain. Mais si on doit avoir des écarts de rémunération, ils ne devraient pas toucher la partie essentielle, et celle-ci devrait être garantie à tous. Mais aujourd'hui, pour des millions de gens, on tranche dedans. Et c'est inadmissible.

En fait, les arguments qui justifient que les choses sont ainsi, sont aussi le produit de nos cerveaux. Pour nous aider à supporter ce que l'on doit subir, le cerveau se cherche des justificatifs... et il en trouve. Mais les hautes rémunérations sont décidées... par ceux qui les empêchent ; et les écarts de revenus aussi. Ces gens-là utilisent ce système, et ces arguments, pour garder le pouvoir et continuer ainsi. A nous de réfléchir vraiment et d'en vouloir un autre.

28/9/2014

L'Ouvrier n° 262

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

pour recevoir chaque parution, découvrir d'autres numéros, nous aider :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX

Notre site internet : louvrier.org